



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Communiqué

Pour publication immédiate

GESTION INFORMATISÉE DU TRANSPORT SCOLAIRE

La CSHBO modifie les circuits pour mieux desservir les élèves

MANIWAKI, LE 30 AOÛT 2005- Cette année, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a introduit de nouvelles façons de faire au niveau de la gestion des circuits d'autobus, afin de diminuer le temps de transport des élèves.

Ces changements s'inscrivent dans l'implantation de Géobus, un nouveau système de gestion informatisée des circuits d'autobus, visant l'optimisation et la rationalisation de ces circuits. Ils découlent aussi de la mise en application de la nouvelle politique de transport de la CSHBO, adoptée par le conseil des commissaires le 26 janvier dernier.

En pratique, d'une manière très concrète, ces changements portent entre autres sur les points de cueillette des autobus. Lorsqu'il est possible et sécuritaire de le faire, les autobus s'arrêtent, à des points de rassemblement pour cueillir des groupes d'élèves, au lieu d'arrêter devant chaque domicile individuel. Le but, essentiellement, est de diminuer le temps de transport des élèves, grâce à des arrêts moins fréquents.

La nouvelle politique de transport donne des précisions sur la distance maximale de marche pour les élèves bénéficiant du transport scolaire. Cette distance maximale est de 0,6 km pour les élèves du primaire et de 0,8 km pour les élèves du secondaire. Les distances maximales ont été calculées de telle sorte qu'elles ne soient pas trop longues pour les élèves. Au contraire, elles sont suffisamment courtes pour constituer, en fait, une petite marche santé.

Il faut souligner que, dans les cas des élèves du préscolaire, la politique de transport prévoit que les débarquements et embarquements se fassent devant leur résidence.

La commission scolaire est consciente que ces changements entraînent des modifications dans les habitudes de la population régionale et qu'ils nécessitent un temps d'adaptation. Pour faciliter la transition, la responsable du transport scolaire, Mme Chantal Langevin, est à la disposition de toutes les personnes désireuses d'avoir plus

d'informations sur les nouvelles dispositions. On peut la contacter au numéro 1 (819) 449-7866, poste 244. Elle se fera un plaisir de donner tous les éclaircissements voulus.

-30-

Source : Mme Marlène Thonnard
Directrice générale
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 235

M. Charles Millar
Agent d'administration
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 239

Site Internet : www.cshbo.qc.ca